



الجامعة التونسية لشركات التأمين

FEDERATION TUNISIENNE DES SOCIETES D'ASSURANCES - 47. AV. F. HACHED TUNIS TEL: 249 675

Direction MM/SG

Tunis, le 27 JANVIER 1981

N/ Réf : 0025/81

S E C U R A S

22, Rue Emir Abdelkader  
MUTUELLEVILLE

T U N I S

O B J E T : Votre demande d'agrément

Messieurs,

Nous avons l'honneur de faire suite à votre demande d'agrément et vous informons qu'après examen du dossier d'agrément présenté, la Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurances a décidé de vous agréer pour :

1. le contrôle et la vérification des installations électriques et de chauffage central
2. le contrôle technique des ouvrages de Génie Civil

Les Compagnies Tunisiennes d'Assurances ont été informées de cette décision par circulaire du 23.1.1981.

Sur un plan pratique, nous vous précisons :

- 1- qu'une réduction de 10 % sur les primes incendie sera accordée aux souscripteurs de contrats d'assurances lorsque ceux-ci justifieront d'un abonnement de "Contrôle et Vérification" conclu avec votre Société
- 2- Les rapports de Contrôle de Travaux de Génie Civil établis par votre Société pour la souscription de contrat d'assurances Tous Risques Chantiers et Responsabilité Civile quinquennale ou décennale seront admis par les Compagnies Tunisiennes d'Assurances.

./...

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression  
de nos meilleures salutations.

LE PRESIDENT



M. HACHICHA



# الجامعة التونسية لشركات التأمين

FEDERATION TUNISIENNE DES SOCIETES D'ASSURANCES - 47. AV. F. HACHED TUNIS TEL : 249 675

Direction

Tunis, le . 21. JANVIER. 1983.

Monsieur le Président Directeur Général  
de la SOCIETE S E C U R A S

Rue Emir Abdelkader

MUTUELLEVILLE

O B J E T : Agrément Complémentaire

Monsieur le Président

Nous avons l'honneur de faire suite à votre lettre du 6 Mai 1982 et vous informons que vu l'agrément de Monsieur le Ministre de l'Economie Nationale n° 3070 du 1er Août 1980 la Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurances a décidé de vous agréer pour :

- le contrôle des appareils à pression de gaz et à vapeur
- le contrôle des engins de levage
- la prévention des Accidents du Travail
- la prévention et protection Incendie.

Veillez agréer, Monsieur le Président,  
l'expression de notre haute considération.

∟ E PRESIDENT

M. HACHICHA